

Engagements

Afin que notre collaboration se déroule dans les meilleures conditions, je souhaite m'engager auprès de vous à veiller au respect de certaines règles et de certaines valeurs.

Obligation de moyens

Il est tout d'abord important de rappeler qu'un généalogiste est tenu à une obligation de moyens et non pas de résultats. C'est pourquoi il peut arriver que malgré les efforts entrepris et le temps passé, les recherches n'aboutissent pas, soit par manque d'informations, soit par difficulté pour accéder aux sources.

Je vous certifie l'exactitude des informations et des documents transmis.

Je vous tiendrai régulièrement informé de la progression des recherches et des résultats, comme de l'absence de résultats obtenus.

Discrétion et confidentialité

Les résultats des recherches généalogiques seront révélés exclusivement à la personne concernée.

La transmission de ces données à des tiers ne pourra être faite sans l'accord de l'intéressé.

Concernant les livres d'images, je garantis le respect et la confidentialité des photos fournies. Si un travail de numérisation est nécessaire, je vous remettrai le CD où seront gravées les photos scannées.

Je m'engage à traiter les photos et les documents remis pour l'illustration des livres avec le plus grand soin, et à les restituer, une fois le travail accompli. Pour cela, nous établirons ensemble une liste détaillée des documents prêtés.

Quant aux biographies, les enregistrements éventuels qui pourraient être réalisés au cours des entretiens seront intégralement effacés, une fois le manuscrit achevé.

Ethique

Je me réserve le droit de refuser de transcrire des propos qui feraient l'apologie de crimes et délits, et/ou qui porteraient atteinte aux bonnes mœurs. Je me réserve également le droit de refuser d'utiliser des photos qui porteraient atteinte de quelque manière que ce soit à la dignité humaine et aux bonnes mœurs.